

Marvin G. Kurland.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

La Chapelle de St. Pierre et la Chapelle de notre Dame
de Crugnon.

La première sous le vocable de St Grigore, le second
sous le vocable de la Ste Vierge du Caire

Le Turf chapelier résindigé.

MM. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Évêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.